

Résolution d'écran : ajouter une nouvelle résolution



DSDEN du Rhône

Dans quel cas ajouter une résolution :

Pour le TNI, on a besoin de passer en résolution 1280x800. Or cette résolution n'est pas accessible par défaut. Il faut donc la rajouter avant de créer son profil TNI. Attention cette opération peut déclencher des erreurs si vous ne renseignez pas correctement les données.

Créer une résolution :

- Sur le bureau : clic droit\Propriétés graphiques



- Renseigner les informations demandées : largeur 1280 ; Hauteur : 800 ; fréquence 60 ; Pourcentage : 0
- Puis cliquer sur Ajouter puis sur Oui

Largeur		1280	
Hauteur		800	
Fréquence d'actualisation		60	
Pourcentage de sous-balaya	ige		_